

ASSEMBLEE GENERALE AVVF 2020

Date et heure : Samedi 3 octobre 2020 - 14h00
Lieu : Hôtel du Léman - Jongny
PV : Tania Bourban

I. OUVERTURE (CHRISTOPHE LETSCH)

Christophe ouvre la 88^{ème} assemblée ordinaire des clubs de l'AVVF du samedi 3 octobre 2020 à Jongny.

Il salue et remercie toutes les personnes pour leur présence.

II. SALUTATIONS ET EXCUSES

- Représentants de la presse** : Aucun
- Président d'honneur** : Nicolas Imhof
- Membres d'honneur** : Patrick Chenaux, Bernard Clot, Valentin Henin, Olivier Jaunin, Charles Jonin, Philippe Pottier, Lucien Quintin
- Présidents d'honneur excusés** : Jean-Paul Festeau, Michel Humery
- Membres d'honneur excusés** : Eric Charlet, Janine Crisinel, Georges Ecoffey, Antoine Estève, Olivier Favre, Christian Fessard, Bernard Gallarotti, Nicole Giacomini, Claudine Gummy, Jérôme Jourdan, Rémy Lassueur, Jacky Rosset, Lucia Rossier, Eugène Schulthess, Pierre Zappelli, Philippe von Beust, Jacques Zaugg
- Membres d'honneur décédés** : Antoine Buchs, Lars Wallentin
- Membres du comité excusés** : Aucun
- Clubs excusés** : CTT Bougy, CTT Bussigny, CTT Grône, CTT Rolle, CTT Romont
- Clubs absents** : CTT Aigle, CTT Château d'Oex, CTT Dorénav, CTT Ependes, CTT Matran, CTT Stalden, CTT Vevey, CTT Villars/Glâne, CTT Yvonand, CTT Zermatt
- Membres Fédération Suisse excusés** : Pascal Giroud (Président Ligue nationale)

III. MINUTE DE SILENCE

Une minute de silence est respectée pour tous les défunts de nos familles avec une pensée particulière pour : Georges Stoudmann, membre de Montreux, Blonay et Nestlé.
Antoine Buchs, ancien président de Sion et membre d'honneur AVVF.
Christian Tercier, membre du CTT Romont-Villaz
Alex Cropt, Président du CTT Yverne
Stefan Fedrigo, membre du CTT Crissier

IV. DISCOURS SUR LES AZ

Très bonne participation - ambiance très sympathique et constructive
Remerciements aux présidents + de la participation de tous les clubs qui ont pu prendre part à ces AZ.

V. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Quelques précisions sont données sur le déroulement de la séance :

- Eviter les redites
- S'annoncer pour parler.
- Christophe Letsch propose **Nicolas Imhof** comme président de séance. Accepté à l'unanimité par applaudissements.

VI. APPEL ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont	: Radu Negoescu (CTT Martigny) Patrick Chenaux (CTT Crissier)
Total des voix représentées	: 59 voix
Majorité absolue (1/2 voix représentées +1)	: 30 voix
Majorité aux 2/3	: 40 voix
Clubs excusés	: CTT Bougy, CTT Bussigny, CTT Grône, CTT Rolle, CTT Romont
Clubs absents	: CTT Aigle, CTT Château d'Oex, CTT Dorénaz, CTT Ependes, CTT Matran, CTT Stalden, CTT Vevey, CTT Villars/Glâne, CTT Yvonand, CTT Zermatt

VII. APPROBATION DU DERNIER PV

Approuvé à l'unanimité par applaudissements. Remerciements à la secrétaire pour le PV.

VIII. MUTATIONS

Au 30 septembre 2020, l'AVVF compte 842 joueurs (911 joueurs en 2019) répartis dans 50 clubs (50 en 2019).

Ceci représente une perte de 69 joueurs, soit 7,5% en moins environ par rapport à la saison passée. Le Coronavirus et la situation sanitaire y est probablement pour quelque chose.

Démission club : Aucune
Fusion : Aucune
Nouveau club : Aucun

IX. RAPPORT DU TRESORIER

Rapport du trésorier (Michaël Schmutz)

Les comptes de la saison 2019-2020 se soldent par **une perte de CHF 138.90.**

Produits : 254'777.13 CHF

Charges : 254'916.03 CHF

Nos états financiers sont stables depuis plusieurs exercices.

Actifs : 130'824.56 CHF

Exigibles à court terme : 5'224.70 CHF

Fonds propres de notre association : 125'599.86 CHF (117'738.76 CHF la saison précédente)

Olivier Jaunin (membre d'honneur) : « Je vois qu'il y a une ligne « impôt » »

Michaël Schmutz (Trésorier) : « Depuis l'année passée, nous avons dû nous annoncer auprès des impôts, nous avons dû payer des arriérés de 5 ans. »

Patrick Chenaux (CTT Crissier) : « Possibilité de faire une demande d'exonération d'impôts, car nous sommes une société à but non lucratif. »

X. DECHARGE

Rapport des vérificateurs des comptes (CTT Montreux-Riviera & CTT Montriond)

Lu en séance par Florence Erbetta du CTT Montreux-Riviera.

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition = 0, abstention = 0, approuvé = 59

Le rapport des vérificateurs des comptes est approuvé à l'unanimité.

XI. RAPPORT DES MEMBRES DU COMITE

Rapports

Tous les rapports ont été publiés dans le bulletin 11. Aucune remarque n'est faite.

Présentation du Bilan 2019-2020 par le Président

Le bilan du Président a été publié dans le bulletin 11 et rien n'est à ajouter.

XII. NOMINATION DU PRESIDENT, DES MEMBRES DU COMITE, DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Président + comité

Démission du comité : Julien Ming (Vice-Président Vaud)

Démission du président : -

Christophe cède la présidence de la séance à **Nicolas Imhof** pour la nomination du président.
Renommé à l'unanimité par applaudissements

Reconductions

Président	Christophe Letsch
DT	Valentin Henin
Vice-président VD	-
Vice-président VS	Joachim Bourban
Vice-président FR	Bruno Marty
Secrétariat au PV	Tania Bourban
Trésorier	Michaël Schmutz
Dpt « Statuts & Règlements »	Bertrand Veuthey
Dpt « Jeunesse »	Fabrice Descloux

A entériner

A nommer

Vice-Président VD « Badi Ben Youssef »
Dpt « Projets & Développement »

Badi Ben Youssef est accepté à l'unanimité par applaudissements.

Nous recherchons toujours un responsable au poste de « Projets & Développement ».

Radu Negoescu (CTT Martigny) : « Quel est le cahier des charges ? »

Christophe Letsch (Président AVVF) : « Aider les clubs à développer le sport de masse, mais si cela t'intéresse, je me tiens à ta disposition pour en discuter, »

Hors comité

Reconductions

Archiviste Rémy Lassueur est démissionnaire

Commission de recours
président Gaspard Couchepin
membre Cédric Divoux
membre Jean-Marc Wichser

Commission des règlements
président Jacques Zaugg
membre Pascal Scarpati

Responsable des arbitres Bertrand Veuthey

Tous les membres des différents postes sont reconduits par applaudissements.

Vérificateurs des comptes pour la saison 2020/2021

CTT Montreux-Riviera sort du tournus
CTT Montriond devient 1^{er} membre et CTT Nestlé 2^{ème} membre.
CTT Nyon comme 1^{er} suppléant et CTT Orbe 2^{ème} suppléant

Responsables championnats écoliers

Responsable AVVF : Valentin Henin avec la collaboration des différents cantons

Vaud : Olivier Jaunin en individuel et par équipes

Fribourg : Fabrice Descloux en individuel
Michel Kolly par équipes

Valais : Silvio Abgottspon en individuel (pas de championnat par équipes)

XIII. PALMARES

Tous les Palmarès ont été publiés dans les bulletins AVVF et les diplômes délivrés aux Assemblées de Zone.

Mention spéciale pour les résultats au niveau national : aucune

Remise des diplômes non distribués aux assemblées de zone (dans l'enveloppe)

Remise des prix pour les tournois de classement (dans les enveloppes)

Remise des fanions (dans les enveloppes)

Remise des challenges

Championnat AWFV Catégorie d'âges 2019 à Martigny (septembre) Elites 2019 à Domdidier (novembre)

Elite Messieurs : Miller Thierry (CTT Bulle)
Elite Dames : Bonaly Sarah (CTT Romanel)
Interclubs Elite : CTT Lausanne

XIV. MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT

Statuts :

Article 5. RESSOURCES

Article actuel	Article nouveau
5.3 Les clubs organisant le championnat individuel A.V.V.F. ou des tournois doivent verser à l'A.V.V.F. une taxe par joueur ou joueuse inscrits à la manifestation. Cette taxe peut être ajoutée par le club organisateur à la finance d'inscription de chaque participant.	Supprimé

Bertrand demande s'il y a des questions concernant cette modification.

Bernard Clot (Membre d'honneur) : « Est-ce que STT demande encore quelque chose ? »

Bertrand : « Oui, il facture toujours les 2.- mais l'AWVF ne demande plus rien. Cela revient aux clubs. »

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

La modification du statut est acceptée à l'unanimité.

Règlements financiers :

Article 9. PUBLICITES DANS LE BULLETIN A.V.V.F.

Article actuel	Article nouveau
<p>a) Le montant des publicités encaissées est ristourné à raison de 75% aux clubs ayant contribué à leur apport.</p> <p>b) Les annonces des clubs (vente de matériel, recherche d'entraîneur ou de joueurs, organisation de loto, etc.) sont facturées au quart du montant correspondant au tarif des annonces publicitaires. Tandis que, les annonces des clubs concernant l'organisation de tournois sont gratuites.</p> <p>c) Les tarifs fixés par le Comité, sont publiés dans le bulletin A.V.V.F. au début de la saison.</p>	<p>a) Le montant des publicités encaissées est ristourné à raison de 75% peut être ristourné partiellement aux clubs ayant contribué à leur apport au maximum à raison de 50%, selon la volonté du sponsor.</p> <p>b) Les annonces des clubs (vente de matériel, recherche d'entraîneur ou de joueurs, organisation de loto, l'organisation de tournois, etc.) sont facturées au quart du montant correspondant au tarif des annonces publicitaires. Tandis que, les annonces des clubs concernant l'organisation de tournois sont gratuites.</p> <p>c) Les tarifs fixés par le Comité, sont publiés dans le bulletin A.V.V.F. au début de la saison affichés sur le site A.V.V.F..</p>

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 5 – abstention : 0 – approbation : 54

La modification de cet article est acceptée à la majorité.

Article 10. HONORAIRES ET INDEMNITES

Article actuel	Article nouveau
c) Indemnités annuelles aux membres du comité ... - Responsable des autres départements (par exemple : presse, développement, ...) 250.-	c) Indemnités annuelles aux membres du comité ... - Responsable développement 1000.- - Responsable des autres départements (par exemple : presse, ...) 250.-

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

La modification de cet article est acceptée à l'unanimité.

Article 10. HONORAIRES ET INDEMNITES

Article actuel	Article nouveau
d) Indemnités annuelles hors comité ... - Indemnité annuelle aux responsables des cadres cantonaux (maximum 1 par canton) 250.- ... - Matériel 50.-	d) Indemnités annuelles hors comité ... — Indemnité annuelle aux responsables des cadres cantonaux (maximum 1 par canton) — 250.- ... - Matériel — 50.-

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

La modification de cet article est acceptée à l'unanimité.

Règlements sportifs :

Article 4. CHAMPIONNATS A.V.V.F. PAR EQUIPES

Article actuel	Article nouveau
4.3.1.3 - Lorsque le nombre de groupe de la dernière ligue est inférieur au nombre de groupes de l'avant dernière ligue, le DT AVVF gère les promotions/relégations des groupes de ces ligues dans l'intérêt de la compétition, des équipes et des joueurs. Au minimum, les premiers de chaque groupe de la dernière ligue sont promus.	4.3.1.3 - Lorsque le nombre de groupe de la dernière ligue est inférieur au nombre de groupes de l'avant dernière ligue, le DT AVVF gère les promotions/relégations des groupes de ces ligues dans l'intérêt de la compétition, des équipes et des joueurs. Au minimum, les premiers de chaque groupe de la dernière ligue sont promus. <i>En fonction du niveau objectif, plusieurs derniers ne sont pas obligatoirement relégués.</i> - <i>Le(s) meilleur(s) du/des dernier(s) est (sont) déterminé(s) selon les critères suivants :</i> a) <i>Le meilleurs quotient des points gagnés/rencontres jouées</i> b) <i>Le meilleur quotient des matchs gagnés/matchs perdus</i> c) <i>Le meilleur quotient des sets gagnés/sets perdus</i> d) <i>Le meilleur quotient des points gagnés/sets gagnés</i> e) <i>Tirage au sort du DT AVVF</i>

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

La modification de cet article est acceptée à l'unanimité.

Article 4. CHAMPIONNATS A.V.V.F. PAR EQUIPES

Article actuel	Article nouveau
4.3.1.3 - Pas d'article	4.3.1.3 - Lorsque plusieurs équipes AVVF de LNC sont reléguées en 1 ^{ère} ligue, les équipes classées 5 ^{ème} puis 4 ^{ème} et ainsi de suite sont reléguées en 2 ^{ème} ligue. En cascade, des équipes supplémentaires des ligues inférieures seront reléguées. Le(s) moins bon(s) des 5 ^{ème} ou 4 ^{ème} ... sont déterminés selon les critères précités.

Philippe Pottier (CTT Crissier) : « Ne peut-on pas imaginer qu'un club ne puisse pas avoir 2 équipes de son club dans le même groupe ? Si Crissier descend et qu'il y a une autre équipe de Crissier dans le groupe, la 2^{ème} équipe est reléguée d'office. »

Florence Erbetta (CTT Montreux-Riviera) : « D'un côté, cela a un certain sens ce que dit Philippe Pottier, c'est déjà le cas pour la ligue nationale. »

Patrick Chenaux (CTT Crissier) : « Ne peut-on pas envisager de faire 2 groupes à 7 équipes ? On rajoute 2 semaines sur le 1^{er} et 2^{ème} tour et je pense que ça devrait passer. »

Réponse du comité AVVF : « Cela devient extrêmement compliqué. »

Bertrand : « Nous avons proposé la moins mauvaise solution. S'il y a des personnes intéressées à travailler sur une meilleure solution, on est ouvert. »

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 14 – approbation : 45

La modification de cet article est acceptée à la majorité.

Article 4. CHAMPIONNATS A.V.V.F. PAR EQUIPES

Article actuel	Article nouveau
4.3.11 Aucun	4.3.11 Représentant de l'AVVF aux finales suisse O40 et O50 <i>La première équipe de 1^{ère} ligue du championnat par équipe Seniors choisira si elle veut jouer (ou non) les finales suisses en O40 ou en O50. En fonction de ce choix, l'équipe suivante, décide si elle veut participer (ou non) aux finales suisses O restante et ainsi de suite.</i>

La modification de cet article est votée de la manière suivante :

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

La modification de cet article est acceptée à l'unanimité.

XV. BUDGET

Budget publié dans le bulletin AVVF

Mickaël Schmutz (Trésorier) apporte quelques précisions concernant le budget 2020-2021.

Total des voix représentées : 59 voix

Majorité absolue : 30 voix

Majorité aux 2/3 : 40 voix

Opposition : 0 – abstention : 0 – approbation : 59

Le budget est approuvé à l'unanimité.

XVI. MEMBRES D'HONNEUR ET 25 ANS DE LICENCE

Président d'honneur ou membre d'honneur

Proposition de membre d'honneur : Aucun

Médaille du mérite

Mérite sportif : Aucun

Mérite administratif : Aucun

25 ans de licence : Aucun

50 ans de licence : Aucun

Les 25 ans ou les 50 ans de licence n'ont pas besoin d'être effectué en continu.

XVII. ATTRIBUTION DES MANIFESTATIONS

Manifestations 2020-2021

Objet :	Organisé par :	Date :
Finale Suisse Gubler School Trophy	CTT Domdidier	22 novembre 2020
Championnats AVVF Cat. D'âge	?	?
Championnats AVVF Elite	?	?
TC qualificatif STT	CTT Martigny	19 décembre 2020
Tournoi des Présidents	Eysins/Vevey	Janvier/février 2021
TOP 16	Montreux	6-7 février 2021
Championnats Suisses	CTT Crissier	6-7 mars 2021
Championnats Vaudois	CTT Lausanne	mars 2021
Championnats Valaisans	?	?
Championnats Fribourgeois	CTT Rossens	20-21 mars 2021
Championnats Romands	CTT Yverdon	15-16 mai 2021
Gregor Kuonen Cup	CTT Sierre	29-30 mai 2021
Finale des coupes AVVF 2021	CTT Lausanne	5 juin 2021
Finale intercantonale 2021	Valais	?

XVIII. SPÉCIFICITÉS COVID-19

L'AVVF reçoit chaque année un subside du fond du sport vaudois de 37'200.-. Cette année, en raison de la pandémie, le fond du sport vaudois a versé 2 fois ce montant. Le 2^{ème} montant doit être au bénéfice des clubs vaudois avec des conditions très spécifiques.

XIX. PROPOSITIONS DU COMITE OU INDIVIDUELLES

Comité

- **Tournoi des Présidents 2020** : janvier/février, organisé par Valentin Henin et Christophe Letsch en y incluant le tournoi du comité
- **Click-TT (Parole donnée à Valentin Henin)** : Merci de mettre à jour les données de tous les membres de votre club ainsi que les adresses de contact afin que les informations puissent être transmises sans souci ! Il est extrêmement important que les données de votre comité soient valables et en ordre pour la transmission des informations. Les factures finales sont envoyées en dead-line le 15 mai 2020. Si vous n'avez rien reçu à fin mai, c'est qu'il y a un problème.
- **Concernant les déplacements de matchs** : Nous avons pu modifier Click-TT et incorporer des semaines de réserve afin d'éviter un maximum des problèmes de disponibilité de salle.
Patrick Chenaux (CTT Crissier) : « Je trouve qu'il serait normal de donner un quota car il y a des clubs qui sont spécialistes pour demander des déplacements de match. Je serais pour fixer 2 déplacements de match par équipes et c'est tout. »
Réponse de Valentin Henin : « Il y a débat entre ceux qui ne veulent pas du tout de déplacement et ceux qui apprécient de s'arranger. »
Thierry Boucq (CTT Forward-Morges) : « Lors de la prise de la présidence de Christophe, tu t'es engagé à faire un groupe de travail concernant ce point. Est-ce toujours à jour ? »
Réponse de Christophe Letsch : « Valentin a énormément travaillé sur ce point et a proposé une modification. Je laisse jusqu'à décembre pour voir comment cela évolue. »
Phillippe Pottier (CTT Crissier) : « Il faut peut-être aussi séparer les déplacements, il y a des déplacements qui sont inévitables comme lorsqu'il y a trop de matchs dans la même salle et les déplacements de complaisance. »
Joachim Bourban (Vice-Président VS) : « Rappelons que ce n'est pas un dû ! Chaque club et chaque équipe est en droit de refuser le déplacement de match ! »
Vincent Grangirard (CTT Estavayer) : « Je tiens à saluer et remercier les efforts fournis pour les semaines de réserve. »
Roger Ledermann (CTT Romanel) : « Nous avons un match senior et un match de championnat le même soir, ce qui nous pose problème. »
Réponse de Valentin : « Voilà pourquoi j'ai bien spécifié lors de mon mail de juillet de bien regarder le calendrier pour éviter les doublons et les problèmes par rapport à ces semaines de réserve. »
Olivier Jaunin (CTT Lausanne) : « Je propose qu'on s'arrête sur le débat à l'heure actuelle et qu'on forme un groupe de travail qui planchera sur ce souci. »
Marcello Polini (CTT Trams-Renens) : « Le CTT de Trams-Renens n'a plus la salle du TL actuellement pour des raisons sanitaires. Je serai assez déçu d'avoir des amendes pour des demandes de déplacements de matchs qui sont indépendantes de ma volonté. Je remercie déjà les autres clubs pour leur indulgence. »
Réponse de Valentin Henin : « Cela fait partie des situations exceptionnelles et ce sera pris en compte. »

- **Spécificités de chaque canton par rapport au Covid19** : Valentin présente brièvement les dernières modifications concernant les mesures sanitaires selon le mail reçu hier soir de STT, notamment le port du masque obligatoire pour toute personne ne jouant pas, obligation de tenir des listes de présences et pour toutes les personnes entrant dans la salle de dire qu'elle n'a pas de symptômes, qu'elle n'a pas été en quarantaine, etc. Valentin remercie tous les clubs de bien lire ces nouvelles mesures et de les appliquer, il en va de la survie de la continuité de notre sport !

François Rappoz (CTT Collombey-Muraz) : « Je n'ai pas compris si c'était uniquement pour les manifestations ou si c'était valable pour toutes les rencontres de matchs. Mais maintenant, nous n'avons reçu aucune sanction que nous pouvons mettre en place s'il y a non-respect d'une des règles émises par STT. »

Réponse de Christophe Letsch : « Je vais me renseigner auprès de STT s'il y a quelque chose qui va arriver dans les prochaines semaines. »

Proposition de voter une commission Covid19 pour l'AVVF (3 membres, Valentin, Christophe et Joachim) permettant de prendre des décisions urgentes si nécessaire.

Votation : accepté à l'unanimité.

- **Nouveau tournoi de classement (parole donnée à Valentin Henin)** : Afin de redynamiser les tournois de classement, on va proposer lors des AZ 2021 un nouveau concept de tournoi de classement. Vous recevrez toutes les informations.
- **Passeport Loisirs** : Les clubs ayant annoncé des non-licenciés au passeport loisir recevront une facture de 20.- par joueur. 10.- reviennent à STT et 10.- reviennent à AVVF. Que proposer de faire avec ces 10.- au niveau AVVF ? Après discussion au sein du comité et en lien avec les retours des clubs lors des AZ, l'AVVF décide de ristourner les 10.- aux clubs cette saison et propose de former un groupe de travail qui planchera sur des projets à réaliser avec ce financement pour les prochaines saisons.

Giancarlo Pegoraro (CTT Blonay) : « Nous avons déjà fait partir nos cotisations cette saison. Comment je fais avec cette facture supplémentaire ? »

Patrick Chenaux (CTT Crissier) : « Tu les inscrites l'année prochaine et pas cette année. »

Bernard Clot, Patrick Chenaux, Valentin Henin et Jean-Michel Brioschi souhaitent faire partie de ce groupe de travail. D'avance merci à eux pour leur collaboration et leurs idées.

- **Réseaux sociaux** : compte facebook et instagram créé pour l'AVVF. Tous les clubs qui ont déjà des comptes sont invités à s'abonner aux comptes AVVF afin de promouvoir la visibilité de notre sport sur les réseaux sociaux. **Comptes : avvf_ping**

XX. DIVERS

Christophe demande que les questions sortant du cadre général soient posées après l'assemblée directement auprès des membres concernés du comité.

- **TOP16 (Parole donnée à Nicolas Imhof)** : aura lieu les 6-7 février 2021 à Montreux. Je remercie celles et ceux qui s'engagent comme bénévoles, mais je compte encore sur vous tous pour faire de la publicité dans vos clubs. On fait ce TOP16 en premier lieu pour nos amis pongistes et en second lieu pour promouvoir notre sport. Alors, si pas de spectateurs ou très peu et/ou si pas de médiatisation possible, le tournoi ne pourra pas avoir lieu. La décision se prendra dans les 3-4 semaines à venir. Je vous incite et remercie déjà à venir et à faire partie de cette belle expérience et à faire en sorte qu'on puisse continuer.

- **Cadeau pour Julien Ming** pour le remercier pour toutes ces années au sein du comité.
- **Giancarlo Pegoraro (CTT Blonay)** : « On a utilisé clubdesk, est-ce qu'il y a d'autres clubs qui l'ont testé ? Ce serait sympa qu'on puisse échanger à ce sujet avec ceux qui l'utilisent. »
- **Olivier Jaunin (CTT Lausanne)** : « Accès à notre nouvelle salle dès janvier 2021. »

Fin de la séance à 16h15

Pour le PV : Bourban Tania

L'assemblée générale de la saison 2020/2021 aura lieu le samedi 12 juin 2021.